



DÉCISION

N° : 2023-149

Exécutoire le : 25 SEP. 2023

Publiée le : 25 SEP. 2023

Visée le : 25 SEP. 2023

MARCHES PUBLICS Marché subséquent 23038

Prestations de porte à porte Sur les communes du Bourget du Lac et de Bourdeau – Attribution

Le Président de Grand Lac,

- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,
- Vu les délibérations en date du 28 juillet 2020 et du 23 mars 2021 portant délégations du Conseil communautaire au Président de Grand Lac,
- Vu l'arrêté n°2020-33 portant délégation de fonction et de signature à M. Yves Mercier, 13^{ème} vice-président de Grand Lac en charge de la commande publique,
- Vu le code de la commande publique,
- Considérant la consultation lancée sous la forme d'une procédure adaptée,

DÉCIDE :

ARTICLE 1 : ATTRIBUTION

D'attribuer le marché subséquent n° 23038 relatif à des prestations de porte à porte sur les communes du Bourget du Lac et de Bourdeau pour une durée de 2 mois.

Le montant du marché est de 36 700 € HT (Base + PSE 1)

Le titulaire retenu pour ce marché est l'entreprise L & M domiciliée Rue Francois Arago, 39 800 Poligny

ARTICLE 2 : NOTIFICATIONS

Une copie de la présente sera adressée à :

- M. le Préfet de la Savoie,
- M. le Receveur.

Cette décision sera notifiée dès sa signature et sera exécutoire, dès sa signature et son dépôt en Préfecture de la Savoie, au titre du contrôle de légalité.

Cette décision, une fois notifiée, pourra être contestée :

1. Par la voie du recours gracieux, dans les deux mois suivant la notification, par lettre adressée à Grand Lac ; le silence gardé pendant deux mois valant rejet.
2. Par la voie du recours contentieux dans les deux mois suivant la notification, par introduction d'une instance auprès du Tribunal administratif de Grenoble, Place de Verdun.

Aix-les-Bains, le

Le 13^{ème} Vice-Président délégué à la
commande publique
Yves MERCIER

Signé électroniquement par Yves MERCIER
le 25/09/2023



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Décision 2023-149 : Marché n.23038 : Prestations de porte à porte sur les communes du Bourget du Lac et Bourdeau - Attribution

Date de transmission de l'acte : 25/09/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 25/09/2023

Numéro de l'acte : dec483 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20230925-dec483-AI

Date de décision : 25/09/2023

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Actes individuels

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibérations
1.1.1.3. Délibérations ou décisions relatives aux MAPA